

**SelectLine Entreprise et
SelectLine Comptabilité – OPOS**

À partir de la Version 17.2



LSV pain.008

© Copyright 2017 by SelectLine Software AG, CH-9016 St. Gallen

08.04.2024.07.201716 / Gea

Table des matières

Table des matières	2
1 Informations générales	3
2 Processus.....	4
3 LSV avec PostFinance (CH-DD).....	4
3.1 Paramètres (CH-DD)	4
3.2 Paramètres pour les débiteurs (CH-DD)	5
3.3 Coordonnées bancaires débiteur (CH-DD)	5
3.4 Trafic de paiements (CH-DD)	6
4 LSV avec les autres instituts financiers	7
4.1 Paramètres (CH-TA)	7
4.2 Paramètres pour les débiteurs (CH-TA).....	8
4.3 Coordonnées bancaires Débiteurs (CH-TA).....	8
4.4 Trafic de paiement (CH-TA)	9

1 Informations générales

L'harmonisation du trafic de paiements amène avec elle également le nouveau standard LSV. Vous trouverez de plus amples informations sur l'harmonisation du trafic de paiements dans le document « Harmonisation du trafic de paiements ».

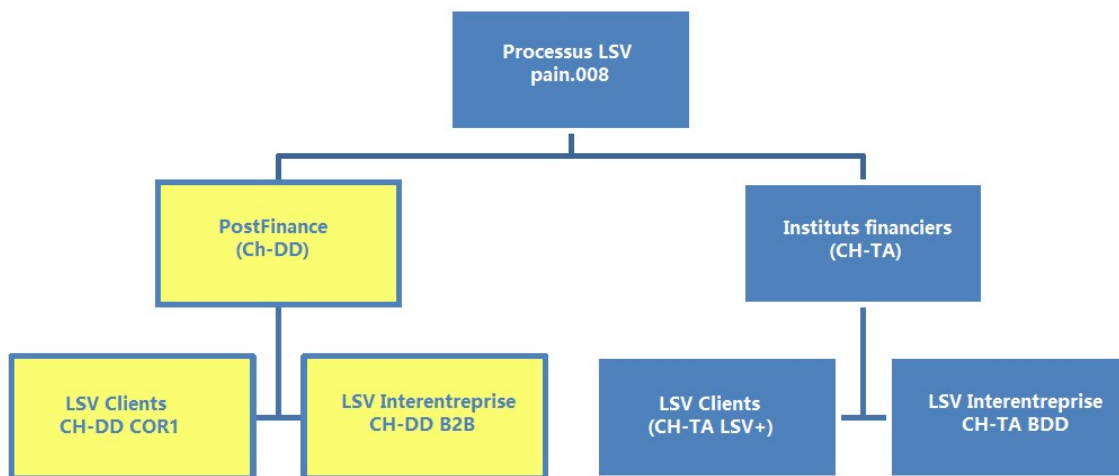
Le nouveau LSV en standard XML, d'après les normes ISO20022 (pain.008), va remplacer les formats utilisés actuellement tels que le DebitDirect de PostFinance, le LSV+ ou encore le Business Debit Direct (BDD) des banques. Bien que le processus reste identique dans les grandes lignes, le format est totalement modifié et requiert plus d'informations que les anciens formats pour pouvoir transmettre les données.

Dès fin 2017, PostFinance va opérer une conversion totale vers les nouveaux formats et ne pourra plus que traiter les formats pain.008. L'ancien format Debit Direct sera accepté jusqu'à fin 2017. Dès lors, tous les clients PostFinance devront être en mesure de générer les LSV en format XML pain.008. PostFinance offre à ses clients deux processus LSV. D'un côté le base LSV CH-DD (Swiss COR1 Direct Debit) avec droit d'opposition et de l'autre le LSV interentreprises CH DD (Swiss B2B Direct Debit) sans droit d'opposition.

Il y a de plus le pain.008 CH-TA qui va être introduit dans les banques en tant que nouveau format LSV remplaçant les LSV+ et BDD. Une grande partie des banques accepteront encore les anciens formats après la fin de l'année 2017. Il est cependant à noter que tous les instituts financiers ne peuvent pas encore traiter les fichiers pain.008 dans la mesure où ces derniers attendent l'unification des deux formats susnommés (CH-DD et CH-TA) avant de procéder à une adaptation de leurs systèmes.

Si vous souhaitez utiliser les nouveaux formats pain.008, nous vous conseillons de contacter votre institut financier afin de clarifier si oui ou non ils sont en mesure de les traiter. Si la réponse devait être négative, vous devriez alors continuer à utiliser l'ancien processus, lequel sera naturellement toujours disponible dans SelectLine.

Le chapitre 3 a pour but d'expliquer l'utilisation du format CH-DD. Le chapitre 4 sera consacré au CH-TA.



2 Processus

Pour pouvoir utiliser le processus LSV, vous devez vous inscrire auprès de votre institut financier. Comme nous l'avons déjà énoncé plus haut, tous les instituts financiers ne le permettent pas.

Après la conclusion de votre contrat chez PostFinance, vous recevrez un RS-PID permettant d'identifier votre entreprise. Il s'agit là du même numéro que celui étant utilisé pour le E-Factures. Si vous utilisez cette fonction dans SelectLine, vous pourrez utiliser le même numéro. Même si vous possédez déjà ledit numéro, un enregistrement auprès de PostFinance reste nécessaire.

Après l'enregistrement auprès d'une banque, vous recevrez un numéro LSV+/BBD-ID. Ce numéro est identique au numéro déjà utilisé pour les LSV. L'enregistrement auprès de la banque reste également nécessaire même si le numéro est connu. Si vous utilisez déjà les LSV, veuillez également vous assurer que votre autorisation de paiement reste valide ou si elle doit être recrée et signée.

3 LSV avec PostFinance (CH-DD)

3.1 Paramètres (CH-DD)

Dans les paramètres de la société, sous « Trafic de paiements », vous trouverez un espace vous permettant de saisir votre numéro RS-PID. Un message vous avertirait en cas de saisie erronée. Un numéro invalide empêcherait également la création de tout fichier pain.008.

Société TEST Suisse

Adresse

- Documents
- Ordres de fabrication
- Caisse
- Article
- Dépôt
- RMA (autorisation retour maté)
- Export compta
- Paramètres PO assistant bancaire
- Paiement électronique**
- Rappels
- D-A-CH
- Champs libres
- Droits d'accès

Libellé pour paiement

Texte 1 "Paiement "+{Name}+" "+{OPBeleg} f_x

Texte 2 f_x

Lastschriften CH-DD

RS-PID (PostFinance)

Valeur par défaut banque de réf.

Banque de réf. ...

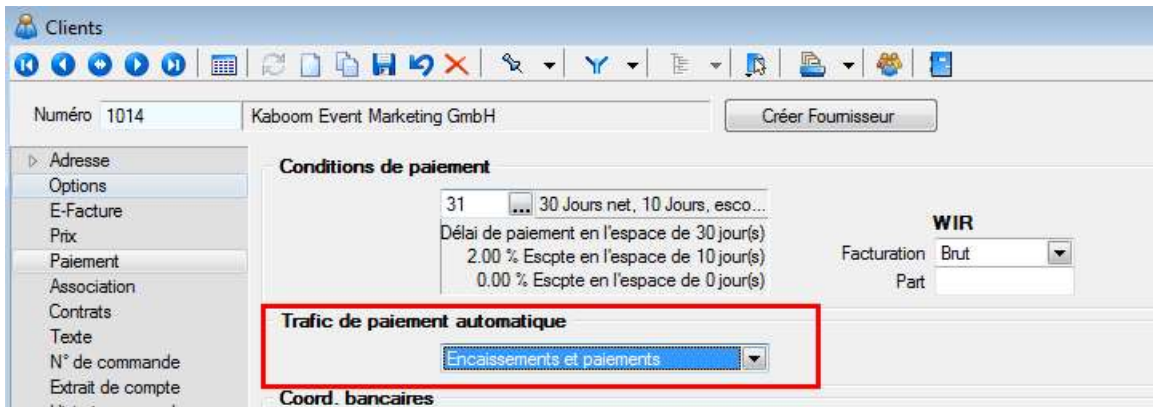
Utiliser dans les documents de vente lorsque le client n'a aucune coordonnée bancaire

Proposition de paiement

Libérer automatiquement les ordres de paiement

3.2 Paramètres pour les débiteurs (CH-DD)

Les débiteurs doivent être paramétrés pour pouvoir sélectionner le processus LSV. Lorsque l'un de vos débiteurs souhaite vous payer à l'aide du processus LSV, vous devrez, sous « conditions de paiement » (dans la comptabilité) ou dans la page client sous « Paiement » (dans Entreprise) paramétrer le « Trafic de paiements » comme « Encaissements » ou « Encaissements et paiements ». Les LSV ne sont pas disponibles pour les entrées de paiement manuelles. Enfin, vous pourrez soit adapter une relation bancaire existante ou en créer une nouvelle pour les LSV.

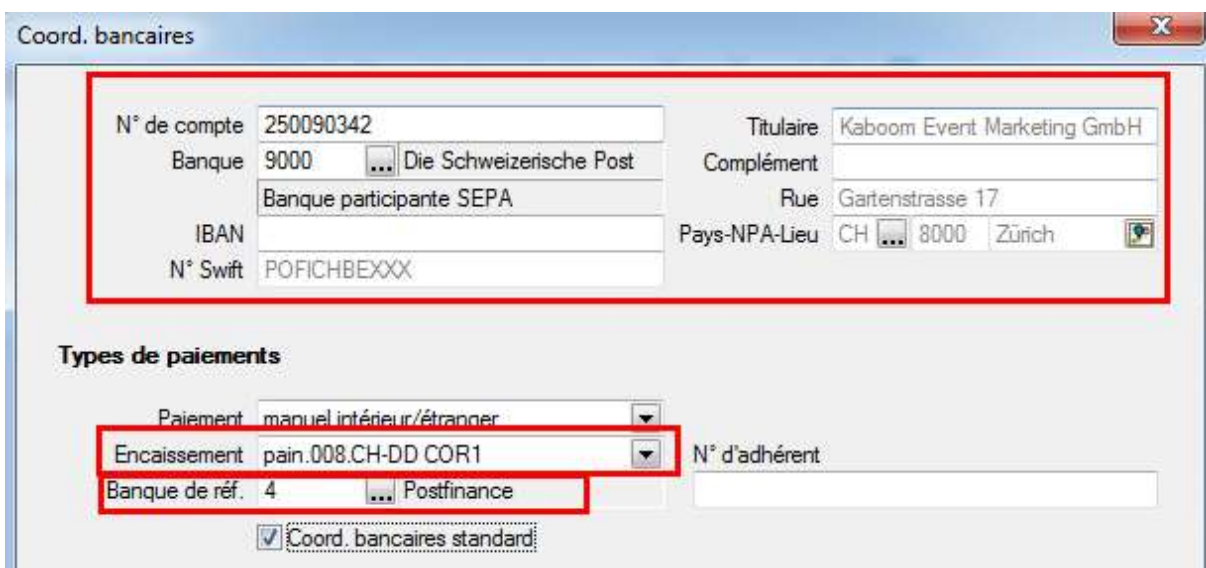


3.3 Coordonnées bancaires débiteur (CH-DD)

La partie supérieure de la fenêtre ci-dessous vous permet de saisir les coordonnées bancaires de votre débiteur. Veuillez noter qu'il doit obligatoirement s'agir d'un compte PostFinance, sans quoi les fichiers pain.008 CH-DD ne pourront pas être créés. La partie inférieure permet de saisir la banque de référence ainsi que le format désiré sous « encaissement ». La banque de référence doit également être un compte PostFinance. Le champ « N° d'adhérent » n'est pas nécessaire pour la création de pain.008.

Pain.008 CH-DD COR1 = LSV clients de la PostFinance

Pain.008 CH-DD B2B = LSV interentreprises de la PostFinance



3.4 Trafic de paiements (CH-DD)

Un LSV ne peut être que généré par le trafic de paiements automatique. Il n'est par conséquent pas possible de créer un fichier de LSV avec la fonction « Créer un ordre de paiement manuellement ». Toutefois, la possibilité d'ajouter des débiteurs à une proposition de paiement automatique demeure. Un ordre de paiement par processus (CH-DD COR1 ou B2B) et par devise sera créé.

Il est absolument nécessaire de saisir un libellé pour le paiement. Avec un double-clic sur « Document-PO », resp. « Modifier la position », vous pouvez saisir ce libellé. Les paramètres de la société permettent de saisir un libellé général, afin de ne pas devoir le saisir manuellement à chaque fois.

4 LSV avec les autres instituts financiers

4.1 Paramètres (CH-TA)

Dans la mesure où il est possible de créer des LSV avec plusieurs instituts financiers différents, la saisie du numéro d'identification ne se fait pas dans les paramètres de la société, mais dans le compte bancaire. Dans les LSV des banques, une différence est faite entre le numéro d'identification du destinataire et celui de l'expéditeur technique. Ceci joue un rôle lorsque, par exemple, un fiduciaire (l'expéditeur technique) envoie le fichier de paiement pour une entreprise (destinataire du paiement). Dans le compte bancaire, vous devez saisir le numéro d'identification du destinataire de la facture dans le champ « DTA/LSV-ID ». Les données BVR sont également utiles, car le numéro de référence doit être impérativement être saisi pour que le pain.008 CH-TA fonctionne. Le numéro de référence peut être généré automatiquement si les informations BVR et les informations dans les paramètres de la société, sous « Trafic de paiement électronique », sont saisies.

Comptes bancaires

Compte 1 UBS AG

Détails du compte
Mouvements

Coord. bancaires

Désignation UBS AG
Titulaire du compte Georges Modèle
N° de compte 535678781
Code bancaire 206 UBS AG
N° Swift UBSWCHZH90A
IBAN CH14 0630 0000 5356 7878 1
DTA/LSV-ID DTA

BVR

N° de banque	No. d'adhérent / NA-Complément
123456	010012308 01-123-8

Enregistrement du fichier OPAE avec retour à la ligne

Options SEPA

Comptabiliser les commandes groupées SEPA comme postes uniques dans l'extrait de compte

E-Banking

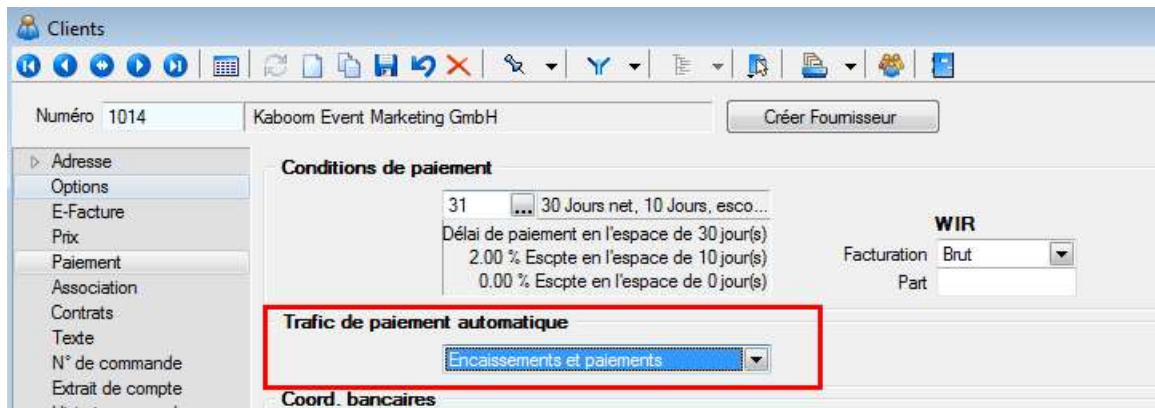
Enregistrer le compte

Utiliser le compte pour E-Banking

5 données trié par : Numéro Traité 23.11.2016 14:59:31, 5 <Tous les champs

4.2 Paramètres pour les débiteurs (CH-TA)

Les débiteurs doivent être paramétrés pour pouvoir sélectionner le processus LSV. Lorsque l'un de vos débiteurs souhaite vous payer à l'aide du processus LSV, vous devrez, sous « conditions de paiement » (dans la comptabilité) ou dans la page client sous « Paiement » (dans Entreprise) paramétrer le « Trafic de paiement » comme « Encaissements » ou « Encaissements et paiements ». Les LSV ne sont pas disponibles pour les entrées de paiement manuelles. Enfin, vous pourrez soit adapter une relation bancaire existante ou en créer une nouvelle pour les LSV.

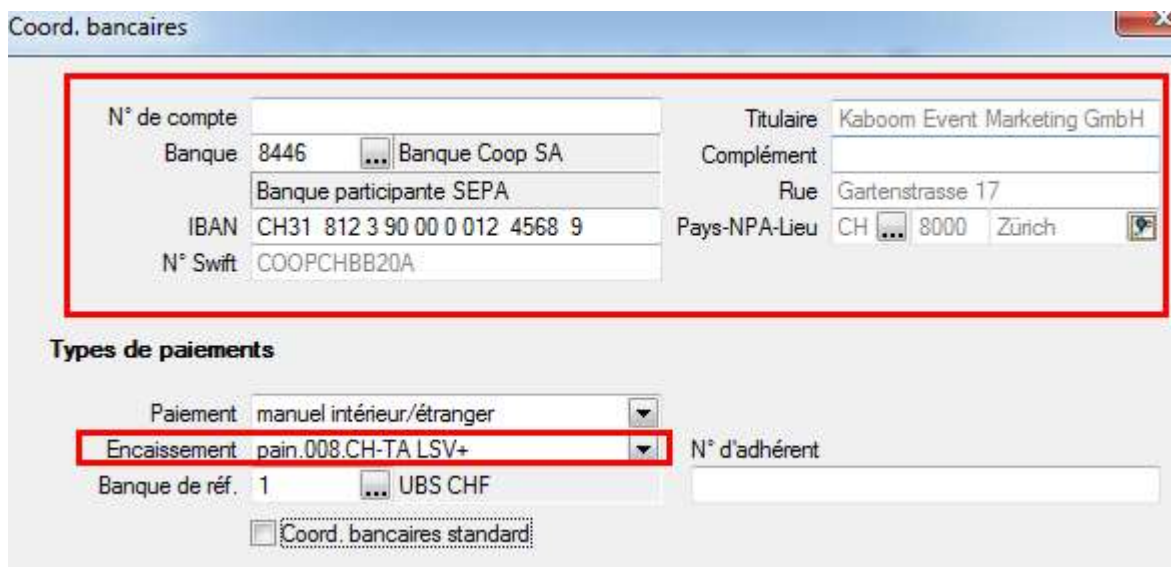


4.3 Coordonnées bancaires Débiteurs (CH-TA)

La partie supérieure de la fenêtre ci-dessous vous permet de saisir les coordonnées bancaires de votre débiteur. Veuillez noter qu'il ne doit en aucun cas s'agir d'un compte PostFinance, sans quoi les fichiers pain.008 CH-DD ne pourront pas être créés. La partie inférieure permet de saisir la banque de référence ainsi que le format désiré sous « encaissement ». La banque de référence doit également être un compte PostFinance. Le champ « N° d'adhérent » n'est pas nécessaire pour la création de pain.008.

Pain.008 CH-TA LSV+ = LSV clients des banques

Pain.008 CH- TA BDD = LSV interentreprises des banques



4.4 Trafic de paiement (CH-TA)

Un LSV ne peut être que généré par le trafic de paiement automatique. Il n'est par conséquent pas possible de créer un fichier de LSV avec la fonction « Créer un ordre de paiement manuellement ». Toutefois, la possibilité d'ajouter des débiteurs à une proposition de paiement automatique demeure. Un ordre de paiement par processus (CH-DD LSV+ ou BDD) et par devise (CHF ou EUR) sera créé.

La saisie du numéro de référence est obligatoire, sans quoi le fichier ne sera pas créé. En revanche, le libellé n'est pas un champ obligatoire. SelectLine ne permet pas pour l'instant d'envoyer directement les fichiers à votre institut financier. L'ID LSV est uniquement nécessaire lorsque le destinataire du paiement et l'expéditeur du fichier ne sont pas identiques.